



Bataille du riz au Venezuela: le droit de manger

Par [Magalí Silveyra](#)

Mondialisation.ca, 13 mars 2009

[SurySur.net](#) 13 mars 2009

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Pauvreté et inégalités sociales,](#)
[Transnationales](#)



Chavez menace d'exproprier une filiale du géant américain Cargill, accusé de contourner la législation sur le contrôle des prix et de provoquer des pénuries. Comme annoncé par le gouvernement, des membres de la Garde Nationale et de la force armée ont commencé à



prendre le contrôle des fabriques de riz.

Samedi après-midi, ce fut le tour de la fabrique Primor, qui appartient au groupe Polar – le plus grand producteur d'aliments du pays –, située dans l'état de Guárico. Les instructions étaient de ne pas paralyser le travail durant le week-end et de faire en sorte que le lundi 2 il soit complètement opérationnel. Le riz est l'élément principal de la cuisine familiale vénézuélienne, spécialement dans les grands centres urbains.

Le président Hugo Chavez, qui a promis – peu de temps après que le peuple approuve majoritairement la réforme constitutionnelle – de lancer la bataille finale contre la corruption dans le pays, avait ordonné d'intervenir, par la force si nécessaire, dans toutes les usines produisant cet aliment vital devant l'évidence qu'elles sabotent la production et refusent d'accepter le contrôle qui régit le prix du riz au Venezuela.

« J'ai ordonné l'intervention à partir de maintenant dans tous ces secteurs de l'agro-industrie, l'intervention du gouvernement révolutionnaire et j'en appelle au soutien du peuple pour approfondir la révolution bolivarienne », a déclaré Chavez au pays pour l'informer de cette mesure.

Le chef de l'Etat a également informé que les fabriques de riz pourraient être mises en examen afin de suspendre leur production de riz, et a précisé que si elles essayaient de paralyser la production, elles « seraient expropriées ». Le prix de vente public du riz est régulé depuis 2003. « Nous n'allons pas permettre que les fabriques de riz continuent à se moquer du peuple et du gouvernement révolutionnaire », a déclaré Chavez.

Une de ses promesses inquiète particulièrement les entreprises. Le président bolivarien a

affirmé, au sujet de l'étatisation : « Je les exproprie, sans aucun problème, et je les paie avec des papiers : qu'elles ne croient pas que je vais les payer avec de l'argent sonnante et trébuchant. »

Un des plus grandes usines de riz au Venezuela appartient à l'américain Cargill. Vendredi les autorités sont intervenues dans une réserve de stockage de Alimentos Polar où s'accumulaient, ont-elles signalé, 18.000 tonnes de riz. Le fait est que les entreprises refusent de produire la variété de riz blanc dont le prix est régulé et que les 91% de leur production est destinée à des variétés de riz avec des saveurs, qui ne sont pas soumises au décret de contrôle des prix.

La chambre qui réunit les fabriques de riz a exprimé, de son côté, sa « surprise face à cette mesure », le même samedi, dans la soirée, et a fait remarquer qu'elles produisaient avec la matière première dont elles disposaient ; elle a ajouté que les membres de la chambre n'avaient pas été avertis de cette mesure d'intervention. « Nous avons informé les autorités compétentes que nous produisons à la hauteur de ce que permet la matière première disponible », a déclaré l'Association Vénézuélienne des Moulins à Riz.

Les dirigeants d'entreprise soutiennent que les problèmes de pénurie de produits alimentaires sont dus en partie au contrôle des prix et du changement de monnaie décrété pour maîtriser l'inflation. Le gouvernement, au contraire, les attribue à la monopolisation de commerçants avides et sans scrupules.

Dans les faits, le contrôle des prix ne parvient pas à empêcher que divers produits de base subissent des hausses périodiques qui affaiblissent considérablement le pouvoir d'achat des salaires. L'inflation au Venezuela est l'une des plus fortes d'Amérique du Sud. En 2008 elle était de 30.9%, mais les aliments ont augmenté en moyenne de 41.3%.

Article original : [Venezuela, la batalla del arroz: el derecho de comer](#), publié sur le site de [SurySur](#).

Traduit par Magali Urbain pour Investigacion, publié sur [le site de Michel Collon](#).

La source originale de cet article est [SurySur.net](#)
Copyright © [Magalí Silveyra](#), [SurySur.net](#), 2009

Articles Par : [Magalí Silveyra](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca